



PROTOCOLE SANITAIRE

Le CVB a ouvert le lundi 6 septembre, et il a pris pour cela des dispositions pour accueillir les joueurs dans le respect des dispositions du protocole sanitaire mis en place par la Fédération Française de Bridge. Le protocole décrit ci-dessous est modifié au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire et de la pandémie.

Le CVB a désigné un responsable Sécurité Sanitaire (Geneviève de La Rupelle) chargé de faire respecter ce protocole.

1. Obligations des participants

- **Présenter le pass sanitaire** dès leur arrivée
- **Porter obligatoirement le masque** dans les locaux et lors des déplacements dans le bâtiment (accès aux toilettes)
- **se nettoyer les mains à leur arrivée** en utilisant la solution mise à leur disposition à l'entrée des locaux
- **se nettoyer les mains avant et après l'usage des sanitaires et désinfecter** les sanitaires à chaque utilisation à l'aide des lingettes mises à disposition
- **ne pas rester debout, s'asseoir à la table dès leur arrivée, et respecter les règles de distanciation lors de leurs déplacements.**
- s'engager à ne pas se présenter s'ils présentent des signes de contamination
- apporter éventuellement des boîtes à enchères personnelles

2. Obligation des responsables du CVB

Information

- informer les adhérents (mail, mise en ligne sur le site) des mesures prises pour permettre l'ouverture du CVB
- avertir les adhérents qu'en cas de non respect de ces mesures, ils seront obligés de quitter les locaux immédiatement
- afficher les protocoles des gestes barrières et de la distanciation physique

Organisation

- contrôler les Pass Sanitaires à l'arrivée des joueurs
- mettre en vente des masques à l'accueil
- organiser les tables selon le plan validé par la mairie pour les locaux des Archives
- faire tourner les étuis qui ne servent qu'une fois par semaine
- matérialiser au sol la circulation et les distances à respecter
- supprimer les vestiaires et tout ce qui pourrait gêner les déplacements

Nettoyage

- mettre à disposition à l'entrée des locaux et sur les tables des flacons de solution hydroalcoolique
- mettre à disposition dans les toilettes des lingettes désinfectantes
- maintenir le plus possible les portes ouvertes pour éviter la manipulation des poignées
- **aérer régulièrement les locaux**
- nettoyer les bridgemates au début et en fin de séance,
- nettoyer quotidiennement les plastiques couvrant les tables
- s'assurer auprès du service de nettoyage qu'il désinfecte quotidiennement les poignées de porte, les interrupteurs et les sanitaires